

18/11/2015
 27/11/2015
 4-12-2015 A
 4-12-2015 B

Les indépendants

13:22	HR	Parce qu'on a des entreprises, par exemple, qui ont de gros investissements, des amortissements phénoménaux, qui se trouvent avec un petit bénéficiaire, mais qui ont des revenus, heu, mais compte tenu de leurs amortissements, compte tenu de tout un tas de trucs, ont de très petits bénéficiaires. Mais ces gens-là on assure par rapport au bénéficiaire, mais pas par rapport au rapport de l'entreprise. Et là, ma foi, heu, et comme c'est vraiment, ça va du simple au ... tout ce que vous voulez, au ... Un gars qui travaille, un carreleur ou un truc comme ça, il a pratiquement pas d'investissement, un imprimeur ou quelque chose comme ça, le gars, y a un matériel phénoménal. Voyez, donc on peut pas rentrer dans ce domaine-là. Sur un plan légal et tout ça. Alors après, au coup par coup, le gars y s'assure, dans le privé, soit auprès d'une mutuelle, soit auprès d'une compagnie d'assurance, il s'assure pour le manque à gagner, si vous voulez.
-------	----	---

18:45	HR	parce que c'est tout regroupé au sein du RSI, mais y a toujours des élus commerçants, des élus artisans, y a toujours un petit peu ce clivage, hein, alors que le clivage il est ... dans certaines professions, par exemple, je vous citerais mon exemple. Un boucher est considéré au niveau social comme un commerçant, et un charcutier est considéré comme un artisan. Rire. Alors le boucher charcutier, lui ... Rires. Moi je me rappelle, j'avais des conflits, mais c'est vieux ... entre les caisses de retraite. Je me rappelle j'avais un gars qui était boucher charcutier, et il était à l'ORGANIC, non il était à l'AVA. Donc à l'AVA, des artisans. Et il voulait changer. Alors je lui ai dit fais la demande ! Alors je fais la demande avec lui, quoi, on lui dit qu'il faut qu'il renvoie son truc, son chiffre d'affaire, heu, pour voir son chiffre d'affaire qu'il faisait en vente à l'état brut et en vente en produit travaillé, pour la charcuterie. Alors le gars il me dit alors c'est facile, il me dit, je fais plus en boucherie, je fais par exemple, je vais vous dire une bêtise, je fais 20 000 de chiffre d'affaire en boucherie et puis... j'en fais que 10 en charcuterie. Alors on renvoie le truc comme ça, puis le gars, il dit mais attendez-voir, heu, sur les produits travaillés, on applique un coefficient de 2,5, ce qui fait que ses 10 000 € ça porte à 25 000, donc il est artisan et pas commerçant. Mais voyez ... Y avait des conflits ! Les caisses entre elles se faisaient des procès, au départ, hein. Rires. Ah mais oui ! Mais alors, voyez, parce qu'il y a des professions, je sais pas, un radio-électricien, un truc comme ça, je sais pas, il vend des appareils, mais il les dépanne. Un garagiste, il vend des voitures mais il les répare. Voyez, y a tout un tas de professions qui sont vraiment à cheval sur les deux, quoi. Alors, heu ...
-------	----	---

23 :18	AL	Même la maladie. Ils anticipent pas qu'à un moment donné ils peuvent être malades, ou que la femme, elle peut avoir un enfant, qu'ils peuvent avoir un accident, enfin ...
23 :26	HR	Mais moi je suis jamais malade, pourquoi je payerais ? A 20, 30 ans, 40ans ... J'en ai pas besoin, de votre truc. Pourquoi je payerais ? Rires. Hé oui, c'est ça. Voilà le problème, il est là.
23 :40	AL	Et du coup c'est ça qui peut expliquer qu'ils ont jamais voulu se rattacher au régime général par exemple ?
		Ben écoutez, là, alors ça date de 45, hein, quand ils ont refusé, disons, de se rattacher au régime général, oui, c'était une question de ... et puis, à cette époque-là, les commerçants vivaient quand même relativement bien, lui il se faisait un petit patrimoine avec leur fonds

23 :45	HR	<p>de commerce ou un truc comme ça ; quand il partait à la retraite, il vendait le fonds de commerce, ils étaient souvent propriétaires de leurs bâtiments, le truc, donc ils s'assuraient leur avenir comme ça. Et puis, du jour au lendemain, pas du jour au lendemain, mais petit à petit, le commerce, ça perd complètement toute valeur, hein, heu, maintenant ça se vend plus, un commerce. Maintenant quelques emplacements, mais c'est l'emplacement, c'est pas ... la clientèle se vend plus maintenant. C'est l'emplacement, qui se vend, à la limite, et les bons emplacements ! Si vous allez dans le centre-ville, rue de la République, rue de l'Hôtel de Ville, vous avez des commerces qui valent de l'argent, mais dans les quartiers, les commerces, vous les voyez fermés, le rideau baissé, il y a personne qui reprend derrière. Donc ça vaut plus rien. Donc, heu ... alors maintenant, depuis 73, on a l'alignement sur le régime général. Depuis 1973. Depuis 1973, les gens qui partent à la retraite maintenant, ils ont quand même cotisé pendant 30 ans, à un taux quand même un peu plus ... mais avant y avait une cotisation minimale, heu, pfff, j'me rappelle pas, mais c'était ... je sais pas si c'était pas 50€ par an, 50 francs par an. Et je vous dis des anciens francs, encore, des trucs, tout ça, c'était dérisoire ! Alors il y avait une cotisation obligatoire, mais qui était dérisoire ! Alors ça s'est beaucoup revalorisé ; d'ailleurs, heu, quelques anciens, que j'ai bien connus, avaient, s'étaient rendus compte du système, et ils ont racheté, parce qu'il y avait possibilité de racheter, racheter des points à cette époque ; avant 73 ils ont racheté le maximum de points, et ils se sont fait des retraites phénoménales ! Avec les revalorisations successives qu'il y a eu, ils se sont fait des retraites phénoménales, mais y en a combien qui l'ont fait ? Deux, trois initiés, quoi. Mais les autres voulaient surtout pas payer, surtout payer le minimum.</p>
--------	----	--

27 :16	HR	<p>Alors disons que si vous voulez dans l'ensemble les artisans, les artisans sont plus exposés que leurs employés. Ils ont déjà pas tous ... ils travaillent tout seuls, ils ont pas toutes les obligations de sécurité ... par exemple dans le bâtiment, n'importe quoi. Et puis alors le problème, c'est qu'ils travaillent 60 ou 70 heures, et avec la fatigue, ils ont plus de risques d'accident. Et y a plus d'accidents chez les travailleurs artisans qu'y en a pas, d'accidents du travail, qu'y en a pas chez les salariés. Parce que les salariés, c'est vrai que maintenant, y a quand même tout un tas de protection, et puis au niveau des produits chimiques, au niveau des peintures, des trucs comme ça et tout, mais l'artisan, il va pas forcément mettre un masque ou un truc comme ça. Y a personne qui est derrière pour l'obliger. Donc toutes les sécurités, les trucs comme ça, alors ils y viennent quand même, petit à petit. On a fait quand même des grosses campagnes, y compris au RSI, ils vont ... si, il y a eu des grosses campagnes de faites là-dessus, hein.</p>
--------	----	---

38 :49	HR	<p>Disons qu'on essayait de les faire en collaboration soit avec l'Education Nationale, dans les centres, soit autrement, je vous dis bien vu le succès, si nous on voulait le faire personnellement. Faire venir des gens pour une formation comme ça, c'était ... c'était presque impossible, quoi. Les gens y se dérangent pas. Ils ont pas de temps à perdre. Mais c'est ça la mentalité des artisans et des commerçants, ils ont pas de temps à perdre, hein. Moi je me souviens combien et combien de fois, dans un autre domaine, j'ai dit à des gens, mais heu, la formation professionnelle, la formation à la gestion de l'entreprise, à la comptabilité ou n'importe quoi, ils en font, dans les chambres de commerce, les chambres des métiers. Y a des formations qui sont gratuites ... ou pas chères, quoi, faites de la formation ! On n'a pas de temps à perdre ! Alors ils mettent tout ça dans un carton, puis à la fin de l'année, ils envoient, ils donnent ça au comptable, et démerde-toi avec, quoi. Mais y a combien de gars, ils gèrent même pas leur entreprise, parce qu'ils ont pas le temps, ils sont au boulot, le travail, pour eux tout le reste, ça compte pas, quoi. C'est une mentalité qui est dure à, alors ... j'ai l'impression que petit à petit ça vient, mais c'est difficile. On va y arriver, hé ! mais c'est difficile. C'est difficile. Enfin maintenant y a quand même des gens qui se lancent en entreprise, y a quand même des gens qui ont une certaine formation intellectuelle, déjà, maintenant. Y a rarement ... mais ... faut reconnaître</p>
--------	----	---

		qu'y a 40 ou 50 ans, y avait des gens, c'était vraiment des primaires, des ?, quoi, hein. On arrêta l'école à 14 ans, donc, heu, vraiment, on était très, très nombreux dans ce cas-là, hein. On était très nombreux dans ce cas-là. C'était beaucoup, beaucoup des primaires, puis qui, après, ils voyaient pas l'utilité de faire de la formation. Et la formation c'est
--	--	--

41 :13	HR	Et je vous dis la formation professionnelle sur les risques des métiers, s'ils l'ont pas fait très jeunes, ... et puis vous allez prendre un gars à 50 ans ; il y a 30 ans qu'il fait le métier, vous lui dites : fais un geste, il faut pas que tu fasses comme ça et tout ; il dit : attend hé ho, tu vas pas m'apprendre mon métier, non ? Moi il y a 30 ans que je le fais, tu vas pas me dire maintenant comment qu'il faut que je travaille, non ? C'est ça, la réflexion. Alors jeunes ... mais c'est là, faut les prendre très jeunes, c'est ce qu'on avait un petit peu compris après, et qu'on s'est retournés vers les centres de formation, quoi.
--------	----	---

1 :15 :28	HR	A la chambre des métiers, n'importe comment, quand vous êtes inscrit comme artisan, y a un stage d'une semaine à faire. Alors, hein, pour les auto-entrepreneurs, je crois ... je sais pas, mais même pour un artisan normal, disons, y a une semaine de formation faire, hein. Moi ce que je me rappelle, on allait, nous, on allait pendant 2 heures ou n'importe quoi, pour leur expliquer ce qu'était le régime social. Alors bon, ils y avaient compris ou ils y avaient rien compris, pendant 2 heures, mais malgré tout on avait toujours quelqu'un qui allait dans ces stages pour apporter, disons, la parole, un peu, de la sécu, quoi, pour leur dire quels étaient leurs devoirs et leurs obligations, ainsi que leurs droits. ... ouais ouais...
-----------	----	---

1 :14 :28	HR	. Ils ont pas de problème, ils revendiquent rien sur la prise en charge, mais c'est le problème que les cotisations sont trop chères. Alors bien sûr que le problème, dans le temps, vous payiez la caisse de retraite, on payait les allocations familiales et tout à l'URSSAF, et on payait la caisse maladie. On payait en trois fois, c'était tout des cotisations, alors y en a qui étaient semestrielles, y en a qui étaient trimestrielles et tout, et le gars il avait souvent à sortir, mais des sommes modiques. Maintenant, ils y ont tout regroupé. Et quand il reçoit, au début de l'année, quand il a son échéancier, par exemple s'il veut payer par mois, il reçoit son échéancier, il reçoit l'intégralité des cotisations pour l'année. Ca fait une somme phénoménale ! Ca fait une somme phénoménale.
-----------	----	--

1 :10 :46	EN	Et est-ce que chez les non-salariés vous avez vu ... on constate aussi ce phénomène de non-recours au droits ?
-----------	----	--

1 :10 :52	HR	Oui ! Et d'ailleurs ce qu'il y a de phénoménal, c'est que on a énormément de CMU, hein, chez nous. Oui, oui... Et je me rappelle j'étais allé une fois au ministère du commerce. On avait été pas reçus par le ministre, par le directeur de cabinet, quoi le chef de cabinet avec deux trois machins. Je sais pas comment on parlait de ... de la CMU, truc comme ça. Le gars y dit : oui, ben attendez-voir, la CMU, c'est pas valable chez vous, heu ... les commerçants, les artisans, ils ont pas de CMU ! Vous rigolez ? je dis, alors j'avais le chiffre à cette époque-là, combien on en avait au plan national. C'était phénoménal. Il en est resté sur les fesses ! Ben il pensait pas que chez nous il pouvait avoir, le directeur de cabinet du ministre du commerce, il pensait pas que des commerçants pouvaient être à la CMU, avoir des revenus inférieurs au seuil pour pouvoir bénéficier de la CMU ! Hé oui, voyez c'est ça le problème. On a autant de population fragile qu'au régime général.
-----------	----	---

1 :12 :08	HR	Alors maintenant on a créé le phénomène de ... d'auto-entrepreneur. C'est une catastrophe, ça !
-----------	----	---

1 :12 : ??	AL	C'est compliqué parce qu'il y a des gens qui sont toujours auto-entrepreneurs mais du coup ils ont des ... Ils travaillent à côté et donc, enfin ...
1 :12 :25	HR	<p>Alors en complément de travail, à la limite, moi je dis pourquoi pas ? Le gars qui a un travail à mi-temps ou qui a un travail qui a du temps de libre et tout, il se monte un petit accessoire, pourquoi pas ? heu... Moi je suis pas contre ce truc-là. Mais, quand vous pensez qu'il fut un temps, heu ... Alors maintenant ils ont mis un truc pour faire faire une sélection. Mais avant qu'il y ait cette sélection, on avait, je sais pas, en France, 600 000, à une époque, hein, maintenant ça évolue d'une année à l'autre. Mais quand je vous parle, y avait quand je vous parle, y avait 600 000 auto-entrepreneurs. Mais il y en avait plus de 300 000 qui déclaraient revenus zéro. Revenu zéro. Donc ils payaient pas de cotisation, mais ils étaient couverts ! Ils étaient couverts. Et ... ils étaient même couverts en indemnités journalières ! C'est-à-dire que si ils étaient malades, ils touchaient une indemnité, minimum, vous me direz, mais ils touchaient une indemnité de 20 et quelques euros par jour à cette époque-là. Sans payer de cotisation. Alors là, alors, je crois que depuis on avait travaillé là-dessus mais moi, c'était pas passé pendant que j'y étais mais je crois que c'est passé depuis, maintenant les indemnités journalières, elles sont en fonction des revenus. Elles sont en fonction des revenus. Parce que le gars qui déclare heu ... 1000 ou 2000 euros par an de revenu,... comment vit ? Alors le problème, le problème, avec ce système, disons, heu ... les gars qui travaillaient au noir avant, si vous voulez, qui faisaient du travail au noir, ils se sont mis auto-entrepreneurs, mais l'auto-entrepreneur, tu dois faire tes déclarations mensuelles ou trimestrielles, mais a posteriori. Et le gars il travaille, il continue à travailler au noir, s'il a un contrôle, il dit : je suis auto-entrepreneur, je vais faire ma facture à la fin du trimestre, je vais faire ma déclaration en fin de trimestre mais ... voilà, il est pas pris comme travail au noir. Et si personne lui demande rien, il oublie de faire la déclaration, et puis vas-y machin ! C'est ce qui explique qu'il y en a tant qui ont revenu zéro.</p>